SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 3 FÉVRIER 2020
À 20 H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU
6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

PRÉSENTS : Mmes Debbie Deslauriers, mairesse
Joëlle Derulle, conseillère
MM. Julien Milot, conseiller
Nicolas Girard, conseiller
Gilles Godbout, conseiller
Bruno Gosselin, conseiller

ABSENTS : M. Benoit Pouliot, conseiller

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et de la mairesse
6. Résolution: SSI-Demande de révision de l'entente 2017-2021 Article 9 – Coût autorisés
7. Résolution: Lancement d'appel d'offres – Rénovation 7014- Royal
8. Résolution : Demande de subvention –Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (RSMMPI) 7014-Royal
9. Résolution : Appel de propositions – Espace à louer du 7014- Royal
10. Résolution : Octroi – Contrat Akifer – Étude hydrogéologique – Église
11. Résolution : Signature bail pour kiosque sanitaire avec la Fabrique
12. Résolution : Appel d'offres – Construction kiosque sanitaire
13. Résolution: Demande de subvention – fonds de développement du territoire (FDT) – Kiosque sanitaire
14. Résolution : Demande de subvention – Fonds de la région de la capitale nationale (FRCN) Aménagement du Quai – Équipements
15. Résolution : Nomination – Membre – CA – Club nautique Île-d 'Orléans
16. Comptes à payer
17. Correspondance
18. Période de questions
19. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Madame Debbie Deslauriers, mairesse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

RÉSOLUTION NO : 1462-20

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

RÉSOLUTION NO : 1463-20

3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 13 JANVIER 2019

Il est **proposé** par Gilles Godbout, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **13 janvier 2020,** tel que rédigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA MRC

Nombre de permis pour le mois de **Janvier 2020** : **6**
Coût des travaux **650 000.** $

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

La mairesse et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

RÉSOLUTION NO : 1464-20

6. SSI – DEMANDE DE RÉVISION DE L'ENTENTE 2017-2021 ARTICLE 9 – COÛTS AUTORISÉS

Il est **proposé** par Gilles Godbout, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents de demander au conseil des maires de modifier l'article 9 – Coûts autorisés - de l'Entente révisée relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre I 'incendie afin que la totalité des coûts d'achat du camion-citerne autopompe, 433 778 $ soit inclue dans le calcul de partage des coûts au lieu du 220 000 $ tel qu'estimé en 2015.

RÉSOLUTION NO : 1465-20

7. LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES – RÉNOVATION 7014-ROYAL

Il est **proposé** par Julien Milot, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents autorisent la directrice générale lancer l'appel d'offres sur SÉAO pour la rénovation du 7014-Royal et dont les fonds proviendront en partie des fonds généraux et en partie de la TECQ 2019-2023.

RÉSOLUTION NO : 1466-20

8. DEMANDE DE SUBVENTION : PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER (PSMMPI)

ATTENDU que le ministère de la Culture et des Communications vient d'annoncer aux MRC un programme pour la rénovation de bâtiments patrimoniaux municipaux;

ATTENDU que la MRC doit présenter une demande pour deux municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Girard, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à présenter une demande à la MRC dans le cadre du volet 1b : restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale.

RÉSOLUTION NO : 1467-20

9. <u>APPEL DE PROPOSITIONS – ESPACE À LOUER D'UNE PARTIE DU 7014- ROYAL</u>

ATTENDU QU'en décembre 2016, la Municipalité de Saint-Laurent a fait l'acquisition du presbytère ainsi que du terrain des loisirs, tous deux appartenant jusque-là à la Fabrique de Saint-Laurent;

ATTENDU QUE dans la foulée de Saint-Laurent-Village-Maritime, en avril 2017, le conseil municipal a procédé à un appel d'intérêts pour déterminer les usages du bâtiment;

ATTENDU QU'une occupation mixte qui servira tant à la communauté qu'à ses visiteurs est privilégiée par les membres du conseil;

ATTENDU QUE le rez-de-chaussée du bâtiment comprendra notamment une cuisine communautaire, un espace communautaire et un espace commercial public;

ATTENDU QUE le conseil désire maintenant recevoir des offres fermes pour occupation à partir de l'automne 2020 et que les orientations retenues pour l'espace commercial sont; Café/brûlerie, sandwicherie, crèmerie, restauration rapide santé ou autre commerce de ce type pouvant répondre aux besoins de la collectivité et des visiteurs de passage à Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gilles Godbout, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents autorisent la directrice générale à préparer et à distribuer un appel de propositions d'une la partie du 7014, Royal afin d'obtenir des offres fermes pour Café/brûlerie, sandwicherie, crèmerie, service de restauration rapide santé ou autre commerce de ce type à être présenté d'ici le 14 février 2020.

Cette date a été reportée subséquemment au 28 février 2020 à même le site internet, sur le compte Facebook ainsi que dans le courriel qui a été transmis à toutes les entreprises qui avaient manifesté de l'intérêt envers le bâtiment en 2017.

RÉSOLUTION NO : 1468-20

10. <u>OCTROI – CONTRAT AKIFER – ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE – ÉGLISE</u>

ATTENDU QUE le ministère de la Culture autorise la construction d'un kiosque sanitaire à l'arrière de la sacristie;

ATTENDU QUE la Fabrique de la Sainte-Trinité-d 'Orléans a également fourni une résolution autorisant la localisation du bâtiment et l'utilisation du puits de l'église;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Girard, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'octroyer un mandat de gré à gré à AKIFER, montant budgétaire de 15 000 $ (le montant des tests de la qualité de l'eau étant inconnu) pour l'étude hydrogéologique du puits du 6985, Royal (Église) afin de déterminer la qualité et le débit d'eau fournis par cette infrastructure.

RÉSOLUTION NO : 1469-20

11. <u>SIGNATURE BAIL POUR KIOSQUE SANITAIRE AVEC LA FABRIQUE</u>

ATTENDU QUE la Fabrique de la Sainte-Famille-d'Orléans a également fourni une résolution autorisant la localisation du bâtiment et l'utilisation du puits de l'église;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gilles Godbout, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'autoriser la mairesse Debbie Deslauriers et la directrice-

générale à négocier et à signer un bail emphytéotique avec la Fabrique pour l'occupation d'une partie du stationnement situé derrière la sacristie et l'utilisation du puits de l'église sis au même endroit.

RÉSOLUTION NO : 1470-20

12. APPEL D'OFFRES – CONSTRUCTION KIOSQUE SANITAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité projette depuis plusieurs années de remplacer les toilettes portatives 'Sani-Bleu' installées sur le chemin du Quai;

ATTENDU QUE le ministère de la Culture autorise la construction d'un kiosque sanitaire à l'arrière de la sacristie;

ATTENDU QUE la Fabrique de la Sainte-Trinité-d'Orléans a également fourni une résolution autorisant la localisation du bâtiment et l'utilisation du puits de l'église;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Bruno Gosselin, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à préparer et lancer un appel d'offres sur invitation pour la construction du kiosque sanitaire, incluant 2 salles de toilettes ainsi qu'une salle de douche.

RÉSOLUTION NO : 1471-20

13. DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FDT) – KIOSQUE SANITAIRE

Il est **proposé** par Bruno Gosselin, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'autoriser la directrice-générale à signer et présenter une demande à la MRC de l'Île-d'Orléans pour la construction du kiosque sanitaire qui sera situé à l'arrière de la sacristie, et représentant la somme de 40 000 $ provenant du Fonds de développement du territoire.

RÉSOLUTION NO : 1472-20

14. DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (FRCN) AMÉNAGEMENT DU QUAI - ÉQUIPEMENTS

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents à présenter une demande à la MRC de l'Île-d'Orléans pour l'aménagement d'équipements sur le quai de Saint-Laurent pour une somme à être déterminée ultérieurement et provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

RÉSOLUTION NO : 1473-20

15. NOMINATION – MEMBRE – CA- CLUB NAUTIQUE ÎLE-D'ORLÉANS

Il est **proposé** par Nicolas Girard, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents nommer M. Normand Robitaille à titre de membre 'A' désigné par la municipalité de Saint-Laurent en remplacement de M. Julien Milot au sein du conseil d'administration du Club nautique de l'Île-d'Orléans.

RÉSOLUTION NO : 1474-20

16. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés (25 084,62 $) et le paiement des comptes à payer (20 777,53 $) totalisant 45 861,95 $ pour le mois de janvier 2020 et que la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **1474-20.**

_____
Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

17. CORRESPONDANCE

Aucune officielle n'a été reçue.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse et les conseillers répondent aux questions de l'assistance.

RÉSOLUTION NO : 1475-20

19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 55.

_____	_____
MICHELLE MOISAN DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE	DEBBIE DESLAURIERS MAIRESSE

« Je, Debbie Deslauriers, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».